

**Zeitschrift:** Générations : aînés  
**Herausgeber:** Société coopérative générations  
**Band:** 38 (2008)  
**Heft:** 1  
  
**Rubrik:** Actuel

#### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 31.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

PAR MARYLOU REY

## Générations confondues

L'écart entre la génération née vers 1950 et celle née vers 1975 est moins profond qu'on ne l'imagine. Une recherche menée par Yahoo et l'entreprise de recrutement Robert Half auprès d'un millier de jeunes gens révèle que cette génération de 1975, qu'on appelle aussi génération Y, partage bien des préoccupations qui font pousser des cheveux blancs aux aînés. Ainsi, parmi leurs principales inquiétudes, les jeunes citent le financement de leur retraite (tiens, tiens!), l'accès aux soins et le difficile équilibre entre vies privée et professionnelle.

## La loi des 57 ans

Pour la santé de l'économie, il est urgent de lever les embûches qui encombrent le chemin professionnel des plus de 50 ans. Selon de récentes projections démographiques, en 2020, les employés de 57 ans seront les plus représentés dans les entreprises. Grand temps, donc, de secouer certaines idées reçues. Par exemple celle sur la baisse de productivité des quinques et des sexas. Saviez-vous qu'aucune étude n'a jamais réussi à prouver cette baisse ?

## Les vertus méconnues des soins à domicile

Ceux qui pensent que les soins à domicile coûtent cher feraient mieux de réviser leurs clichés. Les derniers chiffres prouvent l'inverse et réservent de bonnes surprises.

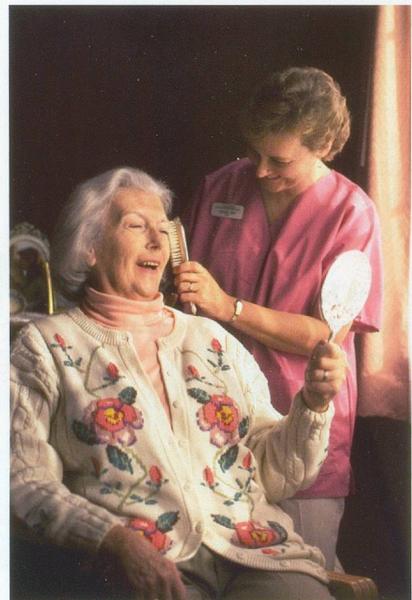
**L**a Suisse compte désormais plus de 200 000 bénéficiaires de soins à domicile. Les trois quarts d'entre eux sont des retraités. Ces prestations ne représentent pourtant que 2% des coûts de la santé ! Autre bienfait, méconnu, des soins à domicile : ils créent de nombreux emplois. En une année, 27 600 collaborateurs ont prodigué des soins, ce qui correspond à 11 500 postes à plein temps.

Trois questions à Peter Mosimann, secrétaire général de la Fondation des services d'aide et de soins à domicile de Genève.

– **Les soins à domicile créent des milliers d'emplois. Quel genre de postes ?**

– Des jobs pour les infirmières et les soignants, bien sûr, mais pas seulement. Il y a aussi beaucoup de postes dans l'aide pratique, le social, des techniciens pour les bracelets de sécurité, des livreurs pour les repas, des gérants d'immeubles pour les appartements sécurisés, des veilleurs pour les permanences nocturnes. A Genève, nous comptons 85% de femmes. Nombre d'entre elles sont revenues sur le marché du travail après avoir élevé leurs enfants. Elles ont alors bénéficié d'une formation continue ou d'un cursus complet. Certaines ont pu décrocher des diplômes à 45 ou 50 ans.

– **Quelles compétences faut-il pour travailler dans l'aide à domicile ?**



– Je dirais surtout qu'il faut de la bouteille. Et c'est pour cette raison que des femmes qui ont déjà une expérience de vie sont plus à l'aise dans ce genre de travail. C'est parfois tout un art de savoir s'y prendre avec les bénéficiaires, surtout ceux qui ont des problèmes mentaux. Ils peuvent être farouches, un peu frustres ou colériques. Nous avons d'ailleurs mis au point une formation spécifique afin d'aider les soignants à faire face à certaines situations délicates.

– **Comment soigne-t-on le sentiment de solitude dont souffrent de nombreuses personnes âgées ?**

– Les visites à domicile sont déjà un immense réconfort pour elles. Les lettres de remerciement que nous recevons en témoignent. Mais il y a aussi les «aidants naturels», la famille, les amis, les voisins. Ils font un travail formidable. Nous cherchons justement des moyens pour les aider eux aussi. Car cette solidarité citoyenne et intergénérationnelle mérite vraiment d'être mise en valeur. ■

# EMS: 70% de femmes

Les établissements médicosociaux comptent 70% de femmes et 25% de résidants âgés de plus de 90 ans.

**L**es nouveaux chiffres 2006 de l'Office fédéral de la statistique affinent et précisent le portrait de la population des EMS en Suisse.

**1. L'âge:** seuls 1% des hommes et 2% des femmes âgées de 65 à 79 ans vivent en EMS. Ce taux décuple pour la tranche des plus de 80 ans. Au-delà de 95 ans, c'est carrément la moitié de la population qui est hébergée en institution.

**2. Les places:** l'offre de lits ne suit pas la courbe du vieillissement. Ainsi, entre 1999 et 2006, le nombre de résidants de plus de 80 ans a augmenté d'à peine 10%. Durant cette même période, le nombre total de per-

sonnes âgées de plus 80 ans en Suisse a progressé de 20%. La durée moyenne du séjour en EMS atteint 992 jours, soit un peu moins de trois ans.

**3. Le personnel:** depuis 1999, le nombre d'hôtes a augmenté de 4% tandis que le personnel, lui, a grossi de 20%. L'encaissement des personnes âgées s'est donc renforcé et amélioré. A la fin 2006, les EMS du pays comptaient 83100 résidants et 64300 postes (équivalents plein temps).

**4. Le prix:** Le coût moyen d'une journée atteint 139 francs dans une maison sans soins médicaux et 234 francs en EMS, soit entre 4000 et 7000 francs par mois. ■

## Avis mortuaires en ligne

Le nouveau site [Homma-ges.ch](http://Homma-ges.ch) regroupe les avis mortuaires publiés dans les journaux partenaires d'Edipresse (24 heures, La Tribune de Genève, Le Journal de Morges, La Broye). On y trouve la liste des cérémonies d'adieu, des convois funèbres, des nécrologies et des condoléances. Le site offre une palette de services et d'informations liées au deuil: l'organisation des obsèques, les démarches administratives, les dernières volontés et les testaments, la succession, les manières de vivre un deuil et la liste des associations de soutien.

## Rétrospectif

### La Suisse en 1945

La Cinémathèque vient de sortir le dernier DVD de sa trilogie consacrée à la Suisse pendant la guerre. Un petit trésor en noir et blanc qui rassemble 36 reportages du *Ciné-Journal* en 1945. A l'époque, ces actualités passaient dans les salles de cinéma en ouverture de soirée, juste avant la projection du film.

Bien dans l'air du temps, le petit reportage sur les femmes pendant la guerre s'avère du plus haut comique même si l'intention des reporters n'était certainement pas de faire de l'humour. Quant à l'élection de Max Petitpierre, c'est



une pièce d'anthologie. On y voit le conseiller fédéral tirer sur sa cigarette dans le train, tirer sur sa pipe dans une réception et finalement accueillir les journalistes dans son salon avec ses quatre enfants et sa femme. Ces premiers balbutiements de la «peopolisation» politique sont touchants de maladresse.

DVD *La Suisse pendant la Guerre. Partie III: 1945*.  
Prix: 39 francs (port compris).  
Commande: via le site [www.cinematheque.ch](http://www.cinematheque.ch) ou par paiement sur le CCP 10-7821-9.

## Prospectif

### Vaccin prometteur

Bonne nouvelle pour les jeunes générations. L'assurance maladie de base prendra en charge la vaccination des adolescentes de 11 à 19 ans contre le cancer du col de l'utérus. Moins d'un an après l'arrivée sur le marché du vaccin contre le papillomavirus, Berne a décidé de rembourser les programmes cantonaux de vaccination. Rappelons que ce virus très répandu touche les trois quarts des femmes. En général, l'infection disparaît toute seule. Chaque année pourtant, 5000 personnes sont victimes de lésions importantes et doivent alors subir une intervention chirurgicale. Plus grave, 300 femmes développent un cancer du col de l'utérus et une centaine en meurt. Puisse ce nouveau vaccin faire disparaître ce cancer à jamais!